

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS INSTAGRAM

[CONCOURS EUROPAVOX 2024 – ÉTUDIANTS ESC]

1. Organisateur

L'ESC Clermont Business School (ci-après l'« Organisateur »), 4 boulevard Trudaine 63000 Clermont-Ferrand, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Concours Europavox 2024 – Étudiants ESC » (ci-après le « Jeu »), qui se déroule selon les modalités décrites dans ce règlement.

2. Dates du jeu

Le jeu se déroule du 21 mai 2024, 11h au 26 mai 2024 à 23h59 heure française.

3. Éligibilité

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique mineure ou majeure résidant en France et étant étudiant(e) à l'ESC Clermont BS, à l'exception des membres du personnel de l'Organisateur – excepté les alternant(e)s et stagiaires - et de leur famille directe ainsi que de toute personne ayant collaboré à l'organisation du Jeu.

4. Modalités de participation

Pour participer, les participants doivent :

- Être étudiant(e) de l'École (carte étudiante en guise de justificatif)
- Être abonné(e) au compte @esc_clermont
- Aimer et commenter la publication en décrivant le Festival Europavox en 3 emojis et en mentionnant le/la personne avec qui tu aimerais en profiter

5. Désignation des gagnants

10 gagnants seront choisis au hasard par un tirage au sort le 27 mai 2024 à 10h.

6. Prix

Les 10 gagnants recevront 2 Pass Jour (vendredi, samedi ou dimanche) chacun pour le Festival Europavox du 28 au 30 juin 2024.

La distribution des Pass Jour sera aléatoire.

7. Notification des gagnants

Les gagnants seront informés de leur gain par message direct sur Instagram dans les 2 jours suivant la désignation des gagnants et devront répondre dans un délai de 7 jours pour accepter leur prix.

8. Conditions générales

L'organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger ou annuler ce Jeu en cas de force majeure.

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

9. Protection des données personnelles

Les informations des participants sont collectées pour la gestion du Jeu et sont destinées exclusivement à l'Organisateur.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant, qu'ils peuvent exercer en contactant l'Organisateur.